



# Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman

Février 2018, volume 18, numéro 1

eastman.quebec

**SOMMAIRE**

- Mot du Maire..... 2
- Travaux publics ..... 2
- Organisme le Pont ..... 2
- Assemblée du 4 déc. .... 3
- Assemblée du 8 janvier . 3
- Sécurité publique..... 4
- Comité d'accueil ..... 4
- ARPELA ..... 4
- Chroniques vertes..... 5
- BUDGET ..... 7
- Urbanisme ..... 9
- COOP santé Eastman .... 9
- Écologis ..... 10
- Club de l'Âge d'Or..... 10
- La Villa d'Argent ..... 10
- De nouveaux commerce 10
- Les Fleurons 2018 ..... 12
- Loisirs..... 11
- Missisquoi Nord ..... 13
- Biblio. Danielle-Simard .. 14
- Croque-livres ..... 14
- Le train des mots..... 14
- Le Cabaret Eastman ..... 14

## VOTRE NOUVEAU CONSEIL

Voici votre nouveau conseil municipal dans l'ordre habituel ainsi que les comités sur lesquels ils siègent:



Yvon Laramée, maire, Nathalie Lemaire (Art et Culture, Bibliothèque, Tourisme, Loisirs, Communication), Maurice Séguin (Travaux publics, Sécurité publique, Table de concertation des aînés), Heidi Fortin (Comité consultatif en environnement (CCE), Loisirs, Art et Culture, Cœur villageois), Carol Boivin (Comité consultatif en urbanisme (CCU), Comité administratif, Communication, Table de concertation des aînés), Noémie Perreault (Comité consultatif en environnement (CCE), Cœur villageois, Eastman en santé et vie communautaire), Patrick McDonald (Comité consultatif en urbanisme (CCU), Comité administratif, Amo et sentiers de la Missisquoi Nord).

## MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,  
Chères citoyennes, chers citoyens, Permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018. Je vous souhaite la santé, car c'est le plus important.

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de M. Maurice Friard, ancien maire d'Eastman. Ayant travaillé avec lui durant de nombreuses années, j'ai appris à mieux le connaître.

Maurice était une personne, et je peux vous l'assurer, qui se faisait un devoir de bien gérer l'argent des contribuables en surveillant de près toutes les dépenses. Il a été impliqué dans l'Association des résidents pour la protection de l'environnement du Lac d'Argent (ARPELA) durant de nombreuses années. Son dévouement dans l'organisation d'activités aux loisirs intermunicipaux à notre école a contribué à maintenir en place ce service apprécié de plusieurs d'entre vous. C'est pendant son mandat comme maire que nous avons entrepris le processus de fusion entre nos deux municipalités (Eastman et Stukely Canton). Même s'il était de nature très conservateur, cela ne nous a jamais empêchés de nous développer et de devenir ce que nous sommes aujourd'hui. Par sa grande implication, il a marqué, à sa manière, une partie de notre histoire et, pour cela, je l'en remercie au nom des gens d'Eastman. Merci Maurice!

Encore une fois cette année pour les gens qui ont assisté à la parade de Noël, vous avez été nombreux à apprécier tout le travail réalisé par les personnes qui ont décoré tracteurs, camions, chars allégoriques ainsi que la fanfare lors du défilé. Grâce à vous tous, participants et admirateurs, ce fut encore une fois un grand succès.

Nos pompiers et premiers répondants ont eu à intervenir pour évacuer un certain nombre de résidents dû à un embâcle sur le ruisseau Orford, à la hauteur de la rue Martin. Malgré le malheur dont ils ont été victimes, plusieurs d'entre vous m'ont signifié leur satisfaction à l'égard des pompiers et premiers répondants pour le travail qu'ils ont accompli.

*Yvon Laramée, maire*

## TRAVAUX PUBLICS

Voici quelques points importants à retenir lors de la saison hivernale.

- Il est interdit de stationner sa voiture, de nuit, dans les rues de la municipalité.
- Lors de la collecte des ordures, du recyclage et du compost, il est important de placer les bacs dans les entrées charretières. Ceci évitera que la déneigeuse heurte votre bac avec son chasse-neige.

En vue de la prochaine crue printanière, il serait important de faire la vérification de vos systèmes de pompage et des clapets anti-retours installés sur ces appareils ainsi que ceux que l'on peut retrouver sur les drains de fondation de certaines résidences. De plus, assurez-vous de retirer le matériel qui pourrait être entreposé dans les vides sanitaires ou dans les sous-sols en zone inondable.

Veillez aussi être présent ou mandater une personne qui pourrait se déplacer afin de vérifier l'état de votre résidence lors des crues. Sécurisez les objets qui se trouvent sur les terrains qui pourraient se déplacer et causer des obstructions aux infrastructures en aval. Assurez-vous aussi que le ponceau de votre entrée charretière n'est pas obstrué par des débris ou des amoncellements de neige causés par les opérations de déneigement.

## AUX PRISES AVEC UN CONFLIT?

**Conflits de voisinage, interpersonnels, avec une organisation...**

Tous sont aux prises avec une situation un jour ou l'autre. Pour vous aider à bien gérer la situation, l'Unité de médiation citoyenne Memphrémagog peut vous accompagner. La médiation citoyenne est un mode de gestion de conflits par et pour les citoyens, conduit par des médiateurs bénévoles de la MRC Memphrémagog, formés par l'organisation de justice alternative, Le Pont. Contactez un médiateur : 819-481-1507.

Ce service est offert en collaboration avec la Régie de police de Memphrémagog, la Sûreté du Québec, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, la Société protectrice des animaux, Dira Estrie, et les municipalités participantes.

455, rue King O., bur. 200  
Sherbrooke QC J1H 6E9  
Tél. : 819 566-4466  
Télec. : 819 565-2891  
MONTYSYLVESTRE.COM

GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.  
324, rue Principale Ouest  
Magog (Québec) J1X 2A9  
agerin@notarius.net  
819-843-3793, poste 219  
www.pmeinter.com/magog

Sturbrooke, 819 864-6441  
Drummondville, 819 314-0904  
Granby, 460 300-9070  
Sans Frais : 1 866 479-6441  
info@expertdrains.com  
www.expertdrains.com

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 4 DÉCEMBRE 2017

**Vous pouvez consulter le procès-verbal complet sur le site web de la municipalité sous la rubrique séances du conseil.**

### Administration générale

#### Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

Mise en place du Taxi-bus 12-17 pour les ados de 12 à 17 ans pour se déplacer au coût de 3 \$ dans la Ville de Magog, la quote-part 2018 pour Eastman au montant de 124 621 \$ est basée sur une richesse foncière de 537 327 873 \$.

#### Les séances ordinaires du conseil municipal pour 2018

se tiendront le lundi et débiteront à 19h30 au lieu habituel des délibérations, soit le 160 chemin George-Bonnallie à Eastman, Québec : 8 janvier, 5 février, 5 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin, 3 juillet (mardi), 6 août, 4 septembre (mardi), 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre.

### Administration financière

- Le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 30 novembre 2017 au montant de 177 891,29 \$.
- Le conseil ratifie les comptes payés en novembre 2017 au montant de 46 666,19\$.
- Le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 13 novembre 2017, et ce, pour un montant de 76 064,82 \$

### Aménagement et urbanisme

Réappropriation du chemin des Castors et d'une partie de la rue Martin par la municipalité suite à la refonte des cadastres, les matricules du chemin des Castors et d'une partie de la rue Martin ont été attribués à des tiers dont l'adresse est inconnue.

...

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 8 JANVIER 2018

### Pétitions

Pétition de résidents du lac Stukely - demande d'interdiction d'usage de « résidences touristiques » pour les zones R-10, R-11 et R-12

### Administration générale

#### Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

M. Yvon Laramée, représentant de la Municipalité d'Eastman à la MRC de Memphrémagog fait un rapport verbal de la dernière réunion notamment concernant la hausse de 17% de la Sûreté du Québec (note : une subvention sera versée aux municipalités par le MAMOT en compensation), la subvention de 3 000 000\$ pour le Mont-Orford versée par le

Ministère du Tourisme et le Gala des bons coups en environnement qui se tiendra en février 2018.

La municipalité autorise l'utilisation du terrain municipal (lot 4 380 350) sur la rue Principale pour l'aménagement d'un stationnement pour les motoneigistes conditionnellement à ce que ceux-ci fournissent à la municipalité une preuve d'assurances en responsabilité civile et garantissent le respect du voisinage et la remise en état des lieux.

#### Formation des comités 2018-2021 (voir page 1)

#### Adhésion à L'Organisme de justice alternative Le Pont pour l'Unité de médiation citoyenne Memphrémagog au coût de 555 \$ par année.

### Administration financière

Le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 décembre 2017 au montant de 258 246,91\$.

Le conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation pour un montant de 203 170,39 \$.

Le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation pour un montant de 50 610,46 \$.

#### Assurances pour l'année 2018

La municipalité autorise le paiement de la facture de Groupe Ultima inc pour le renouvellement de la police d'assurances pour l'année 2018, au montant total de 50 813,00 \$ taxes incluses.

### Loisirs, Culture, Parcs, Terrains de jeux et Tourisme

#### Demandes de subvention dans le cadre de la Fête de la pêche

Demande de soutien financier au *Programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2017-2018* dans le but de soutenir le développement de la relève. La municipalité autorise un montant de 6000\$ pour la Fête de la pêche 2018.

#### Inscription de la municipalité à la Fête des voisins 2018

#### Autorisation des dépenses pour la Fête nationale du Québec à Eastman, soit 12 000\$

#### Adoption du calendrier 2018 des activités principales des loisirs de la municipalité d'Eastman (Voir page 12)

### Sécurité publique

La municipalité autorise seize (16) Premiers répondants à participer au programme de formation pour le maintien des compétences PR-3 offert par Formation SAVIE, pour trois sessions (avril, juin et octobre 2018), au coût de 1 010,00 \$ plus les taxes applicables par session.

### Aménagement et urbanisme

Les 3 dossiers présentés au CCU ont été approuvés.

## SECURITÉ PUBLIQUE



#### Éviter l'intoxication au monoxyde de carbone (CO) lors d'une tempête de neige

Chaque année, ce gaz inodore et incolore, généré lorsqu'un combustible brûle, cause plusieurs cas d'intoxication. Ses effets toxiques peuvent se produire sans que l'on ne soupçonne sa présence. Ils vont du mal à la tête au décès, dans les cas les plus graves.

En cas d'accumulation importante de neige, voici les mesures à prendre :

- Ne jamais laisser son véhicule fonctionner lorsqu'on le déneige
- Enlever la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et tout autour de son automobile avant de démarrer le moteur.

Il est important de respecter ces consignes afin d'éviter que les gaz d'échappement ne s'accumulent sous le véhicule et ne s'introduisent à l'intérieur dans des concentrations qui peuvent rapidement devenir mortelles.

#### Les avertisseurs de CO dans les habitations : excellente protection en tout temps

Le monoxyde de carbone peut également être dégagé par certains appareils de chauffage. Il est donc recommandé :

- D'installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans les logements ayant des appareils au gaz, au mazout ou au bois ;
- De faire vérifier annuellement le système de chauffage ;
- De ne jamais utiliser à l'intérieur, lors de pannes de courant, des appareils d'appoint qui fonctionnent aux combustibles (huile, gaz, bois, essence, charbon, propane, etc.).

Les gaz d'échappement étant toxiques, on recommande aussi l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans les logements attenants à un garage fermé ou au-dessus d'un stationnement intérieur.

...

## COMITÉ D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS



Zena, Malak (2 ans) et Maikel TOMA, partis d'Irak vers la Jordanie, où ils attendent depuis 3 ans ½, arriveront d'ici quelques mois si tout va bien, leur dossier étant enfin rendu à l'ambassade du Canada à Amman.

**Merci de votre générosité** qui a permis de réunir les 25 000\$ exigés par

le gouvernement du Canada pour parrainer leur venue. Continuez, car nous devons les soutenir encore un peu, leurs fonds s'étant complètement épuisés durant cette longue attente. **Prenez de leurs nouvelles en tapant sur internet : Réfugiés Eastman.** Eastman, Saint-Étienne-de-Bolton et Stukely forment maintenant la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel et c'est ensemble que nous les accueillerons.

...



### Maurice Friard nous a quittés

L'ARPELA vient de perdre un membre qui lui était très cher. Monsieur Friard était membre fondateur de l'association et y est resté fidèle depuis sa création il y a plus de 55 ans. En reconnaissance de son soutien indéfectible, il avait été nommé « Membre honoraire » en 2014. L'ARPELA lui est très reconnaissante pour les nombreuses lumières qu'il lui a apportées dans l'avancement de ses projets. Sa vaste expérience en tant que maire et conseiller de la municipalité et son souci de la protection de notre environnement ont permis à l'association de bénéficier à maintes reprises de ses conseils éclairants.

Merci monsieur Friard. Vous nous manquerez beaucoup.

### Les vœux de votre association

L'exécutif de l'ARPELA vous souhaite une très belle année 2018. Plusieurs actions concrètes seront prises au cours de cette année pour assurer le maintien de la qualité de l'eau du lac d'Argent. Plus d'informations à venir. L'ARPELA compte sur votre collaboration pour atteindre ses objectifs.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la conservation de l'environnement et de la qualité de l'eau du lac d'Argent, n'hésitez pas à communiquer avec l'ARPELA, soit par courriel au [info@arpela.ca](mailto:info@arpela.ca) ou lors de son assemblée générale le 12 mai prochain. Vous pourriez devenir membre du conseil d'administration ou encore participer aux divers comités.



## CHRONIQUES VERTES



### Bientôt le retour des bernaches

Les bernaches seront bientôt de retour, soit à partir de la fin du mois de mars pour se reproduire. Bien que ces oiseaux soient magnifiques et agréables à contempler, lorsqu'ils sont réunis en grand nombre, ils peuvent représenter une source de pollution non négligeable pour les lacs.

Pour réduire les impacts parfois néfastes de leur présence sur la qualité de l'eau, nous devons les éloigner de certains secteurs plus sensibles. Il existe une multitude de moyens pour effaroucher les bernaches, dont l'installation de fils, de clôtures et le maintien de la végétation. La bernache du Canada est particulièrement attirée par les pelouses situées en bordure des plans d'eau et des terres humides puisqu'elle se nourrit exclusivement de plantes. Les rives procurent d'une part, les conditions idéales d'alimentation, de repos et d'élevage des jeunes, durant la longue période où ceux-ci sont incapables de voler. Ils offrent, d'autre part, des environnements dégagés, favorables à la détection des prédateurs.

Pour limiter leur présence dans certains secteurs riverains, conservez une végétation mature, sur cinq mètres de profondeur, cela contribue ainsi à effaroucher la bernache en plus de protéger la qualité de l'eau. Cette bande de protection végétale est par ailleurs obligatoire en vertu du règlement de zonage municipal.

Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet en consultant le guide de gestion des bernaches sur notre site internet [www.eastman.quebec](http://www.eastman.quebec) à l'onglet environnement/biodiversité.

### Plantes envahissantes dans la rive : un nouveau règlement.

Certaines plantes sont considérées comme envahissantes parce qu'elles nuisent à la croissance de nos plantes indigènes. Les plus connues sont la berce du Caucase, la renouée japonaise et le phragmite, mais il existe plusieurs autres essences que la MRC Memphrémagog a identifiées.

Chaque propriétaire a la responsabilité de détruire les plantes envahissantes qui croissent sur son terrain. **Toutefois, si les plantes se situent dans la rive ou le littoral de votre propriété, l'obtention d'un certificat municipal est requis.** Il est délivré sans frais et permet à la municipalité de valider l'essence des plantes et la méthode utilisée pour la retirer. Aucun produit chimique n'est autorisé.

Lorsque vous identifiez une plante envahissante qui se situe sur un terrain municipal, avisez le bureau municipal à 450-297-3440.

### La tortue des bois : espèce menacée



Le gouvernement du Québec a inscrit la tortue des bois sur la liste des espèces menacées ou vulnérables. Depuis plusieurs dizaines d'années, les populations de tortues des bois se font de plus en plus rares. Le développement agricole et rural a modifié considérablement son habitat et la rareté de cette tortue est directement liée à la perte de ses habitats de prédilection. Les accidents de la route ou avec la machinerie agricole contribuent aussi à la forte mortalité de la tortue des bois. De plus, elle est prélevée de façon abusive de son

milieu par des gens qui en font un animal de compagnie. Heureusement, il est maintenant interdit de garder en captivité toute tortue indigène du Canada.

### Vous pouvez protéger la tortue des bois!

C'est entre autres par la sensibilisation des propriétaires riverains à l'importance de protéger l'habitat de la tortue des bois et par des projets de recherche sur les rivières Sutton et Missisquoi que Corridor Appalachien vise à protéger cette espèce. Quelques actions simples entreprises par les propriétaires peuvent également faire toute la différence. À titre d'exemple : clôturer les rives afin d'empêcher le bétail de piétiner les nids; installer des grillages sur les nids afin de protéger les œufs des prédateurs; éviter les travaux sylvicoles pendant la période d'activité des tortues (du 31 mars au 15 novembre); s'abstenir de modifier les berges par la construction de murs de pierre ou de béton. Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre en vue de favoriser la protection de l'habitat de la tortue des bois ou vous renseigner sur les outils de conservation offerts aux propriétaires pour la protection à perpétuité des milieux naturels, vous êtes invité à vous adresser à votre organisme de conservation local à [info@corridorappalachien.ca](mailto:info@corridorappalachien.ca) ou (450) 297-1145.

## CHRONIQUES VERTES (SUITE)

### Écocentre de Magog : directives pour 2018

Pour une deuxième année, il est possible de vous rendre à l'écocentre de Magog si vous avez besoin de vous départir de rebuts divers et que vous ne pouvez attendre les collectes des gros rebuts ou les écocentres mobiles d'Eastman.

Vous devez toutefois vous inscrire préalablement à la municipalité d'Eastman avec une preuve de résidence. **Les citoyens inscrits en 2017 doivent renouveler leur adhésion pour 2018 en se présentant au bureau municipal.**

Cette inscription vous permettra automatiquement de vous rendre à l'écocentre de Magog situé au : **2300, rue Tanguay à Magog (Parc industriel) 819-843-3333.** Vous devrez avoir en main une carte d'accès qui vous est remise au bureau municipal d'Eastman au moment de l'inscription. **Sans cette carte, vous ne pourrez avoir accès à l'écocentre.**

Voici les matières acceptées et les tarifs :

Matières	Tarifs (par mètres cube)
Textiles, métaux, matières de collectes sélectives surdimensionnées, ordinateurs, pneus déjantés et avec jantes	Gratuit
Résidus verts en vrac	30 \$
Branches et bois naturels attachés en paquets	30\$
Meubles	50\$
Déchet divers, dont la styromousse	50\$
Matériaux de construction	15\$ (par coffre d'auto) 30\$ (Petite remorque)

### Heures d'ouverture :

Du 4 janvier au 17 mars 2018 : Du jeudi au samedi : de 9 h à 15 h ;

Du 18 mars au 17 novembre 2018 : du mardi au samedi : de 8 h 30 à 16 h, le dimanche : de 8 h 30 à midi ; fermé le lundi

Du 18 novembre au 21 décembre 2018 : Le mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 15 h

### Gestion des matières résiduelles : Éviter le gaspillage alimentaire.

C'est une des bonnes façons de réduire les déchets à la source. En effet, le gaspillage alimentaire est un enjeu planétaire important. Voici quelques chiffres qui expriment bien la situation actuelle.

- 1/3 de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée, équivalant à environ 1,3 milliard de tonnes par an ;
- 30 à 40 % des aliments sont gaspillés **au Canada**, ce qui représente une valeur de plus de 31 milliards \$ ;
- 47 % du gaspillage alimentaire se fait par le citoyen.

Toute cette nourriture jetée a des impacts significatifs sur l'environnement, pensons par exemple à toutes les ressources et l'énergie consommées pour la production et l'acheminement de ces denrées ainsi qu'à la collecte pour le compostage ou l'enfouissement de ces matières qui fait augmenter les gaz à effet de serre.

Le gaspillage entraîne aussi bien sûr des coûts économiques et des coûts sociaux majeurs, alors qu'environ 900 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde.

Sources :FAO, [Pertes et gaspillages alimentaires](#). Value Chain Management International Inc., [Canada's Annual Food Waste — \\$27 Billion Revisited \(PDF, 2.7 Mo\)](#) (en anglais)

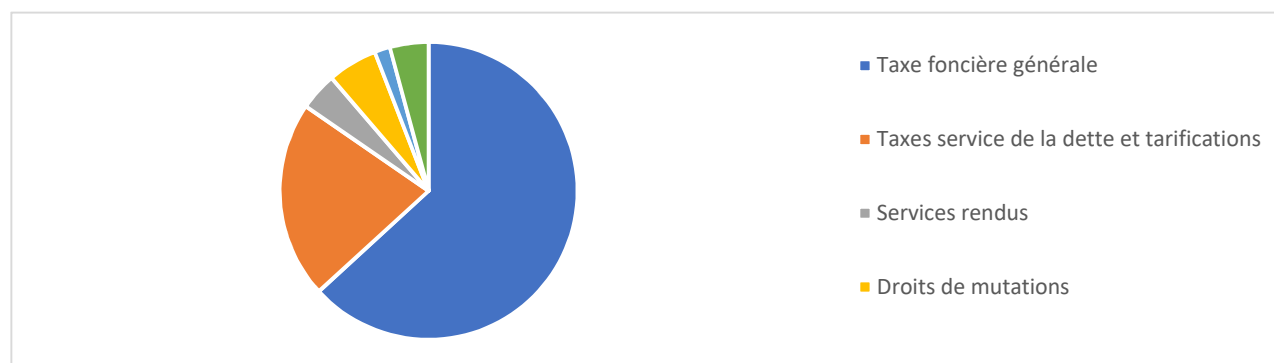
...

## BUDGET 2018

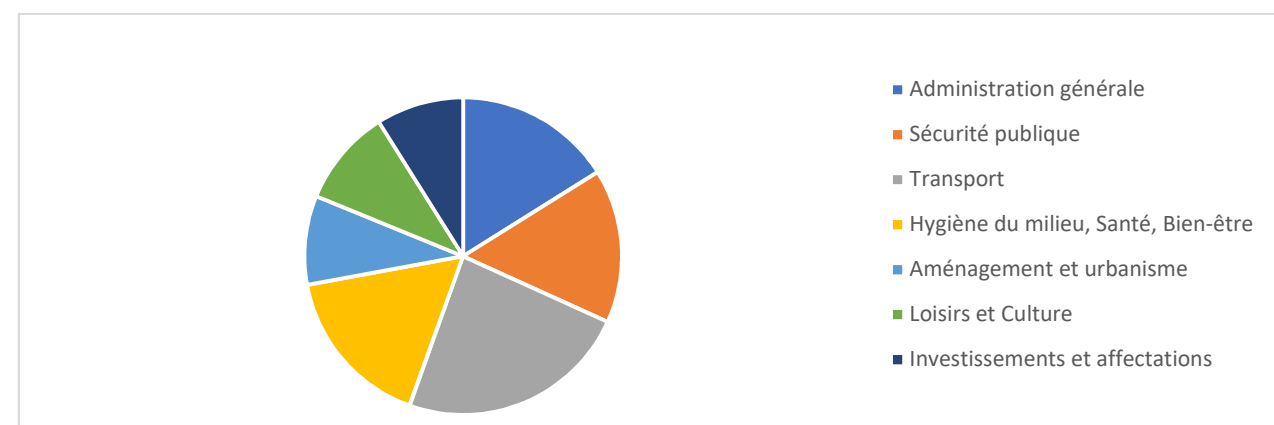
- À noter que des documents plus complets sont disponibles à l'Hôtel de ville et sur le site internet.
- Même taux total de taxation qu'au budget 2017.

### Revenus et dépenses de fonctionnement

REVENUS	2018	2017
Taxe foncière générale	2 485 049	2 311 909
Taxes service de la dette et tarifications	840 911	1 029 613
Services rendus	161 981	159 222
Droits de mutations	212 000	214 000
Autres revenus	66 861	66 621
Transferts et entente de partage	165 012	127 911
Appropriations d'excédents et fonds réservés	259 034	53 425
<b>Total des revenus</b>	<b>4 190 848</b>	<b>3 962 701</b>



DÉPENSES	2018	2017
Administration générale	674 741	663 235
Sécurité publique	658 029	601 933
Transport	993 008	953 703
Hygiène du milieu, Santé, Bien-être	695 899	693 195
Aménagement et urbanisme	380 383	310 693
Loisirs et Culture	414 675	332 102
Investissements et affectations	374 113	407 840
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 190 848</b>	<b>3 962 701</b>



## MUNICIPALITÉ D'EASTMAN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ANNÉES 2018, 2019 ET 2020

	2018	2019	2020
<b>Dépenses en immobilisations</b>			
Administration	160 000 \$		
Sécurité publique	20 000 \$		
Transport	321 000 \$	148 000 \$	220 000 \$
Voirie	100 000 \$		
Hygiène du milieu	845 000 \$		
Loisirs et culture	80 000 \$	150 000 \$	
	<b>1 526 000 \$</b>	<b>298 000 \$</b>	<b>220 000 \$</b>
<b>Provenance des fonds</b>			
Taxation foncière - Voirie	250 000 \$	148 000 \$	55 000 \$
Taxes - compteur d'eau	40 000 \$		
Surplus accumulé non affecté	276 000 \$		
Excédent affecté - aqueduc	10 000 \$		
Fonds pour fins de parc et terrains de jeux	80 000 \$	150 000 \$	
Subvention TECQ	770 000 \$		
Subvention PIIRL à 75 %			165 000 \$
Emprunt	100 000 \$		
	<b>1 526 000 \$</b>	<b>298 000 \$</b>	<b>220 000 \$</b>

...

## URBANISME

L'hiver est souvent le temps de planifier les projets de construction, rénovation, etc. Prenez donc le temps d'en parler avec l'inspecteur, il est là pour vous aider pour la planification des travaux. Par exemple, vous prévoyez commencer en avril? Il y a une période de dégel décrétée par le ministère des Transports, généralement entre mars et mai. Vous voulez bâtir un garage, une maison ou une remise? Sachez que, selon le secteur, votre demande devra passer obligatoirement par le comité consultatif d'urbanisme, ce qui implique un délai supplémentaire. Et surtout, n'attendez pas à la dernière minute pour faire approuver vos demandes, il y a risque de congestion au printemps!

### Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

Lors d'une parution antérieure du Trait d'union, il a été mentionné que 60% du territoire de la municipalité était couvert par le PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale). Ce qui veut dire que, pour la majorité des citoyens, toute demande de permis de construction pour un bâtiment (agrandissement, maison neuve ou autre) doit faire l'objet d'une recommandation du CCU et être autorisée par le conseil municipal par résolution. Les réunions du CCU se déroulent 1 fois par mois l'hiver, mais jusqu'à 2 fois par mois, au printemps et à l'été. Renseignez-vous à l'inspecteur pour savoir si votre dossier est admissible.

### Règlementation

Tous les ans, le conseil municipal adopte divers règlements concernant le zonage, le lotissement, la construction et autres règlements. Il est important d'en prendre connaissance. N'hésitez surtout pas à demander à l'inspecteur, lors de vos demandes, si de nouvelles normes s'appliquent à votre projet.

•••



## COOP SANTÉ

### Bon début d'année !

C'est avec plaisir que les membres et l'équipe de la Coop Santé Eastman ont accueilli le retour de Dre Geneviève Gagné au début du mois de décembre dernier. En effet, en plus de Dr Mario Wilhelmy qui pratique à la Coop à chaque mardi, Dre Gagné assure une présence à chaque jeudi et ce, depuis le 7 décembre. Soulignons que Dre Marie-Lou Lebel reviendra quant à elle dès le printemps 2018 !

### Vaccination saisonnière

Devenir un acteur incontournable dans la promotion et l'amélioration de la santé, tout en adhérant aux grands principes du système coopératif fait partie intégrante de la vision de la Coop Santé Eastman. C'est donc dans cette perspective que la petite équipe de la Coop n'a pas hésité à répondre «présent», lorsque Madame Laurette Davignon de la Coopérative d'habitation la Villa d'Argent d'Eastman, l'a sollicitée pour offrir la vaccination anti-grippale aux résidents qui le souhaitaient.

Ainsi, une dizaine de résidents de la Villa d'Argent ont reçu leur vaccin et ce, qu'ils soient membres ou non de la Coop. Voilà la petite contribution de la Coop Santé Eastman au bien-être des aînés; un geste qui démontre également son appui aux grands principes d'entraide véhiculés par le système coopératif.

En 2017, près de 400 vaccins antigrippaux ont été administrés. Comme il reste encore quelques vaccins, les membres qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous, en téléphonant à la Coop au 450 297-4777, du lundi au jeudi à compter de 10 heures.

### Les services de l'infirmière clinicienne encore plus accessibles

Le succès obtenu par les services de l'infirmière clinicienne, offerts en exclusivité aux membres de la Coop, a amené le Conseil d'administration à bonifier l'offre de services et ce, en augmentant sa présence à quatre journées par semaine. Pour rencontrer Tessa McDonald, infirmière clinicienne, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant simplement à la Coop.

•••



Association coopérative  
d'économie familiale  
de l'Estrie  
Membre de l'Union des consommateurs



ÉCONOLOGIS

L'équipe de l'ACEF Estrie annonce la continuité du programme gouvernemental **Éconologis** administré par Transition énergétique Québec (TEQ) jusqu'au 31 mars 2018. Chaque année, des milliers de ménages à revenu modeste de partout au Québec bénéficient de conseils et de services en efficacité énergétique gratuitement. Cette année en Estrie, environ 520 foyers situés sur tout le territoire pourront recevoir la visite de conseillers en efficacité énergétique de l'ACEF Estrie.

Éconologis comporte deux volets entièrement gratuits. Le premier inclut des conseils personnalisés et des travaux légers de calfeutrage et d'installation de produits liés à l'efficacité énergétique pour faire face à l'hiver. Le deuxième volet prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

« Le programme, offert tant aux locataires qu'aux propriétaires, a pour but d'informer les gens sur les différentes façons de rendre leur domicile plus efficace et aussi de les sensibiliser au fait qu'en changeant simplement quelques petites habitudes de vie, ça peut leur permettre de mieux contrôler leur consommation d'énergie et en même temps d'améliorer leur confort », indique Hugo Payeur, coordonnateur du programme à l'ACEF Estrie.

Pour bénéficier du programme **Éconologis**, les gens doivent répondre à certains critères, notamment à l'égard du revenu déclaré en 2016. Pour obtenir plus d'information, pour vérifier les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le 1 866 266-0008 ou de contacter l'ACEF Estrie au **819 563-1585**. Tous les détails du programme sont accessibles à l'adresse suivante : [www.econologis.gouv.qc.ca](http://www.econologis.gouv.qc.ca)

•••



Club de l'Age d'Or  
Eastman

La Messagerie

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Les prochains brunchs auront lieu les **18 février, 18 mars et 15 avril**, de 10h à 13h, et le bingo les **17 février, 17 mars et 14 avril** à 19h.

Les activités pour la session d'hiver ont repris le 15 janvier.

Suivez-nous sur notre site web : [www.lamissisquoise.com](http://www.lamissisquoise.com)

•••

## COOPÉRATIVE D'HABITATION VILLA D'ARGENT

Au cœur d'Eastman, au 34 rue des Pins, à distance de marche des services, la coopérative d'habitation Villa d'Argent offre de beaux 3 ½ chauffés, éclairés et deux repas par jour servis pour les personnes autonomes (65 ans et plus) au coût de 990 \$ par mois. Un montant supplémentaire de 26 \$ s'ajoute pour l'usage du stationnement.

Pour prendre un rendez-vous, laissez un message au 450-297-1017.

•••

## DE NOUVEAUX COMMERCES À EASTMAN

Au cours de la dernière année, plusieurs nouveaux commerces ont ouvert leurs portes à Eastman, témoignant de la vitalité du village :

**BISTRO-PUB MCMURRAY** : Pub de style anglais au menu bistro. Téléphone : 579-437-8033

**LA BOUTIQUE POUR ANIMAUX DE L'ESTRIE** : Vente de produits pour animaux domestiques. Téléphone : 450-297-2772

**NOS AMOURS AU POIL** : toilettage, garderie de jour ou de nuit. Téléphone : 579-437-8168

**PAUL DAVIS ESTRIE** : Nettoyage et rénovation après un sinistre. Téléphone : 819-446-3388 ou 819-446-6292

Il est important d'encourager les commerçants établis au village pour qu'ils puissent contribuer à la prospérité d'Eastman. Longue vie à ces nouveaux commerces!

•••



## 2018, ANNÉE DES FLEURONS

C'est au cours de l'été que les inspecteurs des Fleurons du Québec viendront visiter le village pour évaluer la pertinence de lui conserver ses 4 Fleurons. Un pointage très précis est accordé pour différents aspects : le nombre et la variété des aménagements paysagers municipaux, ainsi que ceux des institutions et commerces, mais aussi

l'aspect visuel des propriétés privées et l'implication des citoyens. Il est donc important de commencer à penser dès maintenant à ce que chacun peut faire pour embellir encore un peu plus le village. Un comité municipal a été formé spécialement pour cette occasion, si vous êtes intéressés à en faire partie, faites-le savoir en appelant à l'hôtel de ville pour laisser vos coordonnées. C'est tous ensemble qui nous réussirons à conserver nos 4 Fleurons tout en embellissant notre village pour le rendre encore plus attrayant.



## LOISIRS

Par Mélanie Savoie

### Retour sur le défilé de Noël

# LES Féeries de Noël D'ESTMAN

C'est le 9 décembre dernier qu'a eu lieu le traditionnel défilé du Père Noël et toutes les activités offertes pour la famille.

La municipalité tient à remercier tous les participants pour les chars allégoriques, animations piétonnières, employés de la voirie et pompiers sans qui la Parade du Père Noël n'aurait tout simplement pas pu avoir lieu ! De plus, la municipalité veut souligner la précieuse et généreuse implication de Véronique Harrer (logistique), le Père-Noël et ses lutins, Virgie Fantaisies, la Fée Rose-Lise, le Bonhomme Carnaval et ses duchesses

(animation), l'Église St-Édouard, Les Serres Simard (hôtes), les commerces qui ont offert gratuitement des produits et le Club Lions Eastman pour leur kiosque.

Félicitations à Paul Davis Estrie qui a remporté le Prix Coup de coeur du public comme char allégorique et Marie-Noëlle Fontaine comme animation piétonnière ; le prix de participation tiré parmi tous les autres a été décerné à la marionnette géante.

Merci aux nouveaux arrivants dans la parade : Brian Wood Électrique, Paul Davis Estrie et NB Transit.

Pour terminer, merci à la foule record qui a assisté au défilé et aux célébrations !!!



### Retour sur le concert de Noël



Le samedi 16 décembre à l'Église Saint-Édouard s'est tenu le concert de Noël avec "La petite chorale d'Eastman", soit une trentaine d'élèves de l'École du Val-de-Grâce, sous la direction d'Eng Jung Park ; ce fut un pur délice pour nos oreilles ! De plus, trois magnifiques contes ont été racontés par Véronique Suzanne, citoyenne d'Eastman. Ce sont près de 300 personnes qui ont assisté à cette soirée magique « Concert et contes » et ont permis, grâce à leurs dons volontaires, de ramasser 305\$ qui ont été remis à l'école pour d'éventuelles activités culturelles.

### Embauche de personnel

La municipalité est à la recherche de futurs animateurs ou d'assistants pour notre camp de jour, Une occasion rêvée de se joindre à une équipe compétente, dynamique et sympathique ! Si intéressé, veuillez envoyer votre cv et/ou transférer ce message aux personnes concernées ! De plus, nous sommes à la recherche de bénévoles de manière ponctuelle ou régulière lors des événements qui ont lieu ici (que ce soit avant ou durant l'activité) ; soyez impliqués positivement dans votre milieu de vie !

## LOISIRS (SUITE)

### Programmation des loisirs inter-municipaux Hiver 2018



Malgré une offre aussi étoffée et plus variée, les inscriptions ont diminué du tiers par rapport à l'hiver 2017, passant de 92 à 62. Aucune des nouvelles activités qui ont été proposées n'ont vu le jour, et trois activités physiques de soir pour adultes ont disparu ; n'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions à Mélanie Savoie, au département des loisirs, afin de pouvoir mieux répondre à vos besoins.

Les inscriptions (sans frais supplémentaire) pour les ateliers de parkour du 24 février et 17 mars sont ouvertes jusqu'au lundi avant la date de l'atelier.

Par ailleurs, prendre note qu'une session de printemps sera à nouveau offerte fin avril ; plein de bonnes raisons de bouger, de relaxer et d'avoir du plaisir !

Nous sommes à la recherche de personnes-ressources qui voudraient donner des cours ou ateliers artistiques, culinaires ou sportifs, que ce soit ponctuellement, mensuellement ou hebdomadairement... Si intéressé, veuillez envoyer votre cv et/ou transférer ce message aux personnes concernées !

### Calendrier des activités régulières à venir pour l'année 2018. Les autres dates suivront.

- Fête de la pêche : École (6<sup>ième</sup> année) : vendredi 8 juin / Grand public : samedi 9 juin
- Fête nationale : Dimanche 24 juin

Surveillez votre boîte aux lettres, le site web [Eastman.quebec](http://Eastman.quebec) et la page Facebook [Loisirs-evenement-et-activites-a-Eastman](https://www.facebook.com/Loisirs-evenement-et-activites-a-Eastman) ; plus d'informations vous seront communiquées au cours des prochains mois. Si vous n'êtes toujours pas abonnés aux alertes courriels vous permettant de recevoir l'information rapidement, nous vous invitons à le faire dès maintenant via le site web <http://eastman.quebec/inscription/>

### Accès VIP pour le ski au Mont-Orford et le golf

Voici la nouvelle procédure d'utilisation pour les passes VIP :

4 passes par jour, **1 passe par adresse (famille)** sont disponibles pour toute la saison 2018. Vous pouvez réserver votre passe jusqu'à 7 jours d'avance. Vous pouvez le faire de 3 façons:

- en personne en vous présentant à l'hôtel de ville;
- par courriel à l'adresse suivante: [info@eastman.quebec](mailto:info@eastman.quebec) ou;
- par téléphone au 450-297-3440 #0.

### Il n'y a donc plus de procédure pour la fin de semaine.

Afin de donner la chance à plus de gens possible de se procurer une passe, vous aurez droit à **1 passe par famille, une seule fois dans la saison**. Un registre d'adresse pour vérification sera mis à jour afin de respecter cette procédure. Dans le cas où les passes ne seraient pas toutes données, vous pourrez communiquer avec la municipalité la veille de la journée voulue, entre 15h et 15h30 afin de tenter votre chance pour une seconde passe.

### Journée citoyenne de la MRC Memphrémagog

[Les résidents de la MRC Memphrémagog pourront aller skier gratuitement le 18 février au Mont-Orford. Pour les modalités, visitez-le http://www.orford.com/ski/evenements/journee-citoyenne-mrc-memphremagog/](http://www.orford.com/ski/evenements/journee-citoyenne-mrc-memphremagog/)

## LOISIRS (SUITE)



### Camp de jour

Un camp de jour sera offert lors de la semaine de relâche du 5 au 9 mars, et celui de l'été se tiendra du 25 juin au 17 août prochain ; toutes les informations vous seront transmises via l'école, par courriel (si votre enfant a déjà fréquenté le camp de jour) et sur le site web <http://eastman.quebec/loisirs-arts-et-culture/camp-de-jour/>



### Club de soccer Eastman

Les inscriptions pour la saison estivale du soccer vont avoir lieu dès février. Si votre enfant a déjà été inscrit par le passé, vous recevrez un courriel en ce sens. De plus, cette information sera envoyée par le biais de l'école et apparaît à cette adresse : <http://eastman.quebec/loisirs-arts-et-culture/club-de-soccer/>



### Fête Nationale – Dimanche le 24 juin

C'est déjà le temps de réserver un groupe ou chansonnier québécois pour la Fête Nationale ; quelles sont vos suggestions ? Merci de les transmettre sans plus tarder à la responsable des loisirs, Mélanie Savoie.

**Si vous avez des commentaires ou suggestions à formuler, n'hésitez pas à en faire part à Mélanie au 450-297-3440#30 ou [loisirs@eastman.quebec](mailto:loisirs@eastman.quebec)**

...



## MISSISQUOI NORD

### Adeptes de sentiers pédestres Missisquoi Nord? Impliquez-vous!

En 2018, nous mettrons en place une brigade d'entretien bénévole. Une journée de formation sera organisée en début de saison afin d'outiller les volontaires sur les techniques de base entourant l'entretien et l'aménagement de sentiers. Par la suite, la brigade procédera à des corvées d'entretien périodiques, et ce, dans les quatre municipalités des parcours Missisquoi Nord (Eastman, Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton, Potton). Au menu : plaisir, nature, travail d'équipe et surtout, le sentiment de contribuer à un projet qui bénéficie à toute la communauté.

Vous êtes intéressé(e), disponible pour une formation et motivé(e) à participer à des corvées d'entretien? Contactez-nous par courriel au [benevolat@missisquoinord.com](mailto:benevolat@missisquoinord.com) et dites-nous brièvement pourquoi vous êtes la personne idéale pour ce projet.

...



## BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-SIMARD

### Modification des heures d'ouverture

À compter du 14 février, la bibliothèque Danielle-Simard sera ouverte le **mercredi de 13h à 19h sans interruption**, et toujours le **samedi de 10h à 14h**.

Profitez-en pour venir vous procurer nos nouveautés ou vous informer comment emprunter des livres ou des revues numériques en ligne!

Vous pouvez suivre nos activités et vous informer des nouveaux achats en vous abonnant à la page Facebook de la bibliothèque: <https://www.facebook.com/bibliothequedeastman/>

...

### CROQUE-LIVRES



Comme l'hiver passé, le Croque-livres *La boîte aux rêves* s'est mis à l'abri, à l'entrée de l'épicerie Tradition-Marché Fontaine. Rappelons que ce dernier est destiné uniquement aux enfants de moins de 12 ans, et qu'on ne devrait pas y déposer de livres (documentaires ou romans) pour adultes. Idéalement, on devrait toujours y rapporter les livres empruntés, ou en déposer de nouveaux, pour qu'ils puissent circuler dans le village!

Pour les adultes, 2 boîtes d'échange de livres sont toujours à votre disposition, au Parc du temps qui Passe et au Parc Missisquoi Nord. N'oubliez pas d'inscrire votre coup de cœur à Eastman à l'intérieur afin d'inspirer les prochains lecteurs!

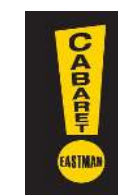
...



### LE TRAIN DES MOTS

Trouvez-vous difficile de remplir un formulaire? D'écrire à un organisme du gouvernement? Au professeur de votre enfant? Appelez L'ÉCRIVAIN PUBLIC du Train des Mots, au 819-993-6193, on va vous aider, et c'est gratuit!

...



Le Cabaret Eastman lance son premier spectacle de l'année avec Marc Hervieux le 24 février!

Pour voir la programmation complète ainsi que les nouveautés 2018, visitez le site web [www.cabareteastman.com](http://www.cabareteastman.com).

Pour toutes informations supplémentaires, appelez la billetterie au 450 297-1200.

...

**TÉLÉPHONES D'URGENCE** FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : [info@eastman.quebec](mailto:info@eastman.quebec)

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

[eastman.quebec](http://eastman.quebec)

**JP CADRIN**  
et associés  
évaluateurs agréés

288, rue Marquette, bureau 300  
Sherbrooke (Québec) J1H 1M3  
Tél. : 819 843-3635  
Télééc. : 1 844 296-0448  
[info@jpcadrin.ca](mailto:info@jpcadrin.ca)

**Si vous êtes intéressé à commanditer cet espace disponible, veuillez communiquer avec Mme Mélissa Lavoie au 450-297-3440 ou par courriel : [info@eastman.quebec](mailto:info@eastman.quebec)**

**EXCAVATION N. JEANSON**  
TRANSPORT en VRAC  
Nouveau : Service de conteneurs  
Excavation générale • Drainage • Nivelage • Démolition  
Vente de sable, terre et gravier • Concasseur mobile  
Aménagement paysager • Installations septiques • Lac artificiel  
Michael Jeanson, prop.  
Normand Jeanson Excavation Inc.  
2083, route 112, Ste-Agathe-Sud, QC  
Tél. 450 297-4538  
Cell. 819 574-5083  
Fax 450 297-1999